

Parc naturel Burdinale - Mehaigne



**Rapport
d'activités
2019**

INTRODUCTION.....	2
AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL	3
LE RETOUR DU BUSARD CENDRÉ SUR LE PARC NATUREL	3
INVENTAIRE DU TRITON CRÊTÉ.....	4
ETUDE DES BORDS DE ROUTE SUR LA PLAINE REMEMBRÉE.....	5
AXE 2 PAYSAGES ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	7
FORMATION PAYSAGE	7
ACTIONS DE SENSIBILISATION	8
AXE 3 DÉVELOPPEMENT RURAL ET ÉCONOMIQUE.....	10
LE QAC UN INDICATEUR POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DES PHYTOS	10
LES ACTIVITÉS DU PÔLE AGRICULTURE	11
AXE TRANSVERSAL COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	13
RENCONTRE EN TERRE AGRICOLE	13
STAGE ET ANIMATIONS POUR LES ENFANTS	14
ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE.....	16
TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNB.....	18
COMPTES 2019.....	19
TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2019	20
TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION	35

INTRODUCTION

L'année 2019 a été dense en projets et actions pour le Parc naturel Burdinale-Mehaigne. On peut notamment épingler l'engagement d'un animateur durant 6 mois, ce qui a permis de relancer le volet animation. Le pôle agriculture durable a réellement pris son envol, en proposant de nombreuses formations et séances d'informations. Il peut compter sur un groupe grandissant d'agriculteurs prêts à suivre ses projets en faveur de l'environnement et de la biodiversité. Et l'engagement d'une chargée de communication sur le projet Agriculture et Biodiversité en mai a permis d'accroître la visibilité de leurs actions. La nouvelle chargée de mission aménagement du territoire, engagée en 2018, a bien pris ses marques et, en plus de l'avancement sur la charte paysagère et ses nombreuses remises d'avis pour des permis, elle a pu développer des outils de sensibilisations et de formation au paysage. Le pôle nature n'est bien sûr pas en reste puisqu'il a mené sa vingtaine de projets récurrents (cycle de formation du fruitier, cycle de formation pour les Apis Jardins, développement du réseau Apis jardins, chantier de gestion de sites naturels avec le GAN, accompagnement pour le creusement de mares, la plantation de haies, etc.) mais a également lancé de nouveaux inventaires (Busard cendré et Triton crêté) et mené des actions de protection ou amélioration de l'habitat pour ces espèces.

Le nombre d'actions menées par le Parc naturel en 2019 est bien trop important pour que chaque action soit décrite, cela aboutirait à un rapport extrêmement long et indigeste. Nous avons donc pris le parti de faire un résumé, le plus exhaustif possible, sous forme de tableau dans les pages 17 à 32 et de vous présenter de façon un peu plus détaillée la dizaine d'actions phares qui ne résume pas l'année 2019, tant les actions ont été diverses, mais qui la caractérise plus particulièrement.

LE RETOUR DU BUSARD CENDRÉ SUR LE PARC NATUREL

Dix ans après la dernière nidification sur le territoire du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, un couple de Busards cendrés a niché cet été juste à côté de la Maison du Parc. Grâce aux efforts coordonnés du PNBM, du Département de la Nature et des Forêts du Service Public de Wallonie (DNF), de nombreux observateurs bénévoles et des agriculteurs, les 4 jeunes busards de la nichée ont pu prendre leur envol ! Une bonne nouvelle pour cette espèce rare qui, nous l'espérons, pourra s'installer durablement sur notre territoire.

La recherche du nid

Toute l'histoire commence au mois d'avril. Un observateur signale un Busard cendré mâle dans la plaine entre Burdinne et Braives. Les observations se multiplient et dans le courant du mois de mai, la présence d'un couple de Busards cendrés dans une culture d'herbe pour le fourrage est confirmée. Un contact est pris avec l'agriculteur qui accepte bien volontiers de prêter attention au nid s'il devait y avoir récolte avant l'envol des jeunes, ce qui arrive à la fin du mois de mai. Le jour de la fauche, le DNF, l'agriculteur, le Parc naturel et des naturalistes bénévoles sont tous sur place pour rechercher le nid éventuel et permettre la fauche du champ. Finalement, aucun nid n'est trouvé et les busards se déplacent. Les observations reprennent et le couple

est rapidement localisé dans un champ de froment situé à 500 mètres de la Maison du Parc naturel. Le personnel du Parc naturel et les observateurs bénévoles et particulièrement Alain Franquin, Manuel Joassin et Xavier Lehane passent alors des dizaines d'heures à observer le champ depuis différents points éloignés pour déterminer l'emplacement précis du nid.

La protection du nid

Le nid étant au sol dans une parcelle de froment, il nécessite l'installation d'une protection adaptée pour ne pas être détruit par la moissonneuse ou par un prédateur après la récolte. Loïc Falise, agriculteur à Burdinne, qui cultive le champ concerné apporte directement son soutien. Une zone qui restera non fauchée jusqu'à l'envol définitif des jeunes est délimitée par une protection adaptée.

Un suivi intensif et de longue haleine

Les bénévoles passeront de nombreuses heures à surveiller ces précieux oiseaux (les dérangements peuvent être nombreux : chien errant, promeneurs curieux...) et ce jusqu'à l'envol définitif des jeunes le 8 août 2019. Sans l'investissement des nombreux observateurs bénévoles, du DNF, du Parc naturel et des agriculteurs pour cette action qui aura duré près de quatre mois, ces jeunes ne se seraient jamais envolés.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	3, 4, 10	8, 9, 24
Contribution(s) secondaire(s)	22, 31	52, 70, 75

INVENTAIRE DU TRITON CRÊTÉ

Espèce Natura 2000 menacée en Wallonie, le Triton crêté fait l'objet d'un des plans d'actions du projet LIFE BNIP. Dans le but de le localiser, de le protéger et d'assurer son développement, le projet LIFE BNIP a mis en place une campagne de recensement en Wallonie. La protection de ce triton, et de tous les batraciens, faisant également partie des objectifs du Parc naturel Burdinale-Mehaigne, nous avons collaboré activement au recensement de cet urodèle dans différents points d'eau de notre territoire.

Durant le printemps 2019, Corentin Lambotte, étudiant à l'Institut Supérieur Industriel agronomique de Huy, a effectué son stage de fin d'études au Parc naturel. Encadré par l'équipe



du pôle nature, il a appliqué le protocole de recensement mis en place par l'équipe du projet LIFE BNIP, et en particulier par Hélène Ghyselinck, chargée de mission pour Natagora sur ce projet. Ce protocole se découpe en plusieurs analyses. Dans un premier temps, une analyse des qualités de l'habitat (HSI) des mares sélectionnées permet de déterminer les points d'eau les plus favorables au développement du Triton crêté. Neuf facteurs sont pris en compte afin de réaliser cette analyse de la mare et de ses environs : la superficie, la permanence, la qualité de l'eau, l'ombrage, la sauvagine, les poissons, le nombre de points d'eau en périphérie, l'habitat terrestre et la végétation aquatique visible à l'œil nu. Sur les 22 mares inventoriées sur le territoire du Parc naturel, l'analyse en identifie sept comme propices au développement du Triton crêté.

Ensuite, deux méthodes de recensement permettent de déterminer la présence ou non du Triton crêté dans les mares. Corentin a donc appliqué ces 2 méthodes sur les 22 mares. Pour la première, il a

recueilli des échantillons d'eau et les a confiés à un bureau d'étude partenaire du projet pour réaliser le test ADN environnemental (ADNe) qui consiste à rechercher la présence d'ADN du Triton crêté dans les échantillons. La deuxième méthode, quant à elle, consiste à poser des nasses dans les mares (plus ou moins 1 nasse tous les 5 à 10 m de berges pour saturer la mare en nasses). Entre début avril et mi-juin 2019, Corentin a effectué trois passages dans chaque mare. Au total, 41 Tritons crêtés adultes ont pu être observés, essentiellement dans les mares de la vallée de la Mehaigne salmonicole.

La face ventrale de chacun d'entre eux a été prise en photo. En effet, le Triton crêté adulte présentant une répartition de taches noires et jaunes propre à chaque individu, les tritons capturés plusieurs fois d'affilée ne sont comptés qu'une fois. Cela permet aussi de suivre les individus entre deux inventaires. Comme pour le Triton crêté, tous les autres batraciens piégés dans les nasses ont été identifiés, sexés et comptabilisés avant d'être relâchés.



Pour aller un peu plus loin, Corentin a utilisé les résultats de l'analyse des qualités de l'habitat pour proposer une liste de travaux permettant d'améliorer l'habitat et les environs proches de chaque mare inventoriée pour le triton crêté. Cette analyse lui a également permis de cartographier de nouvelles zones potentielles au creusement de mares.

La réalisation de ces différents travaux devrait élargir les réseaux favorables à la présence et au développement du Triton crêté.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	3, 4	7, 8, 9, 10
Contribution(s) secondaire(s)	31	70, 75

ETUDE DES BORDS DE ROUTE SUR LA PLAINE REMEMBRÉE

Le Parc naturel a accueilli Pauline Van Keer, étudiante en bachelier à l'Institut Supérieur Industriel agronomique de Huy pour la réalisation d'un stage et d'un travail de fin d'études.

Le mémoire a été réalisé sur la description des bords de champ sur le plateau agricole de Burdinne-Braives, le respect de la conditionnalité et la caractérisation de la végétation. Le travail de fin d'études était encadré par Thomas Genty et Hadrien Gaultet et a été réalisé dans le cadre des missions du Parc naturel et du projet GAL Agriculture et Biodiversité visant à améliorer le maillage écologique fonctionnel de la plaine agricole.

L'étude du respect de la conditionnalité a été réalisée par mesures de la largeur des bords de champ sur la zone remembrée du plateau agricole. Au total, 351 mesures de largeur ont été effectuées. Pauline Van Keer a mis en évidence deux types majeurs de dégradations liées au respect de la conditionnalité : le labour, les travaux mécaniques et autres tel que la pulvérisation et, le piétinement par les engins agricoles ou automobiles. Ces deux perturbations portent atteinte à l'intégrité du bord de route, ce qui a été constaté dans près d'un tiers des bords de route mesurés.

Pour l'étude botanique, 239 relevés de végétation ont été effectués révélant la présence de plus de 130 espèces végétales. Sur les bords de route étudiés, 20% présentait une flore anuelle signalant un travail du sol ou un passage d'herbicides. En majorité, les bords de route étaient donc colonisés par des espèces vivaces, ce qui pourrait indiquer une faible perturbation des bords de route par les herbicides employés dans les cultures à proximité. Ce résultat est cependant à relativiser car parmi les espèces identifiées, on retrouve de nombreuses plantes rudérales (Grande ortie, Lamier pourpre, Dactyle, etc.). Celles-ci ont la particularité d'être tolérantes aux perturbations anthropiques et constituent une flore commune. Sur les 239 bords de route caractérisés au niveau de la botanique, seuls 8 présentent une végétation diversifiée relictuelle des prairies peu ou pas amendées et dominée par des plantes à fleurs comme la Centaurée jacée, la Grande marguerite, etc. Les particularités de ces bords de route diversifiés sont d'être en pente et d'exposition sud.

L'intégrité générale des bords de route est donc à nuancer et le Parc naturel a encore un grand rôle de sensibilisation à jouer pour tenter d'améliorer la qualité de ce maillon essentiel du maillage écologique.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	11	26
Contribution(s) secondaire(s)	7, 13, 22	15, 31, 52, 53

QUELQUES ACTIONS 2019 DU PÔLE NATURE ET BIODIVERSITE EN PHOTOS

Visites d'inspiration de jardins pédagogiques ou didactiques dans le Nord de la France



Ateliers « les Apis Jardins » : comment enrichir son sol et stage de fauche



Cuisine sauvage de printemps



FORMATION PAYSAGE

En avril 2019, les membres du comité de pilotage de la charte paysagère, quelques élus, et l'équipe du Parc naturel, ont pu assister à une journée de formation consacrée à la lecture du paysage. Elle s'est déroulée en deux temps : le matin à l'observatoire du paysage de l'université de Namur et l'après-midi sur le territoire de l'ancienne commune de Marneffe, dans le Parc naturel.



Dimitri Belayew assurait la formation en matinée à l'observatoire du paysage de l'université de Namur. « Cet observatoire se donne pour mission d'identifier ces mutations paysagères ainsi que les dynamiques à l'origine de ces changements en travaillant, sur base d'un territoire 'laboratoire' : l'ancienne commune de Faulx -les-Tombes (Gesves). » A travers un contexte historique et agricole global, le géographe nous a illustré les modifications d'un quartier de ce village du Condroz ardennais, et démontré les enjeux actuels de nos paysages. Ensuite, l'après-midi, le groupe, accompagné de

Marc Clignez et Pascaline Auriol, s'est rendu sur le territoire de l'ancienne commune de Marneffe (commune de Burdinne). Il y a appliqué les notions découvertes le matin en parcourant le territoire selon un transect dans la vallée de la Burdinale.

Observation, structuration, interprétation furent les maîtres-mots de cette journée, tant pour l'espace bâti, que l'espace non bâti ainsi que la structure physique du paysage, l'armature qui compose son relief.

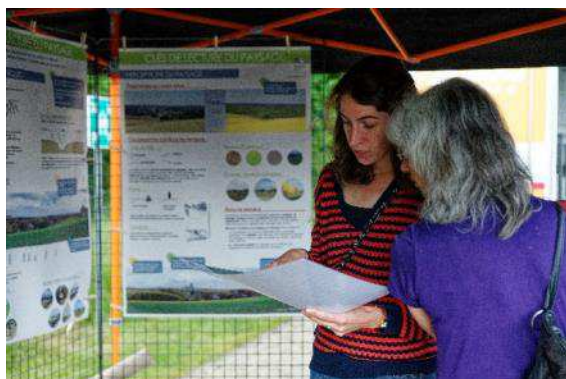
Cette formation a mis en évidence deux clés de lecture des paysages. En effet, comprendre nos paysages nécessite d'étudier les interactions entre l'homme et la nature, ou plus précisément entre l'homme et l'espace dans lequel il a décidé de s'établir. Cette perception de la nature permet de comprendre les raisons qui, historiquement, ont poussées les paysans à implanter leurs villages, leurs terres de culture et de pâture dans des lieux bien précis du territoire. Enfin, la formation à l'observatoire du paysage a mis en évidence l'importance de l'histoire de la ruralité afin de comprendre et lire de nos paysages.

Cette journée a aussi permis de tisser des liens entre les participants, de se rencontrer d'une manière plus informelle que lors des comités de pilotage de la charte paysagère, et ce fut une belle réussite !



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	14, 16	32, 39
Contribution(s) secondaire(s)	20, 31	50, 72

ACTIONS DE SENSIBILISATION



Stand « lecture de paysage » sur le Marché de Braives

Stand « lecture des paysages » sur les marchés

Durant la belle saison, le Parc naturel a installé son stand de « lecture du paysage » sur les marchés des quatre communes du territoire. Petits et grands ont pu échanger sur le sujet avec Pascaline, la chargée de mission. Equipée de ses panneaux didactiques, de photos et de quelques outils de découvertes du territoire, elle partageait volontiers son expérience afin de poser un regard différent et averti sur les espaces qui nous entourent.

Goûter et balade paysage à Fumal

Fin juin, nous avons rendez-vous à Fumal pour une balade paysagère clôturée par un goûter convivial. Dans ce village, des bâtiments emblématiques marquent le paysage villageois. Grâce à quelques documents historiques et une lecture de l'architecture et du réseau viaire, les participants ont pu appréhender l'évolution du village en se baladant dans ses rues. Puis le petit groupe a changé de perspective. En prenant de la hauteur, la localisation du village dans le fond de vallée méandreux de la Mehaigne s'est révélée et tous ont pu profiter des points de vue remarquables sur les paysages bâtis et non bâtis de Fumal.



Fumal, rue de Marneffe : Point de vue remarquable sur la vallée de la Mehaigne

Cadrons le paysage !

Les paysages du Parc naturel présentent souvent des vues très larges parsemées de nombreux éléments. Des cadres en saule seront posés le long de quelques routes, à des endroits clés afin de mettre en exergue certaines spécificités des paysages pour leur valeur patrimoniale, architecturale, naturelle ou encore historique.

Ce projet est issu d'une collaboration entre le Parc naturel et la MMER dans le cadre de la fiche GAL « Valorisation du saule ». Dans le cadre de son stage au Parc naturel en architecture du paysage, Camille Mathot a réalisé une étude de faisabilité pour la mise en valeur de portions de paysages. Le résultat a été proposé aux communes et certains cadres seront installés par le GAL et la MMER en 2020.



Photo montage d'une vue sur le village de Burdinne (C. Mathot, 2019)
Mise en évidence de l'ancienne gare vicinale par un cadre en saule

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	19, 20	46, 48, 49, 50
Contribution(s) secondaire(s)	31	72, 74, 75

QUELQUES ACTIONS 2019 DU PÔLE AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE EN PHOTOS

Journée de formation à la lecture des paysages



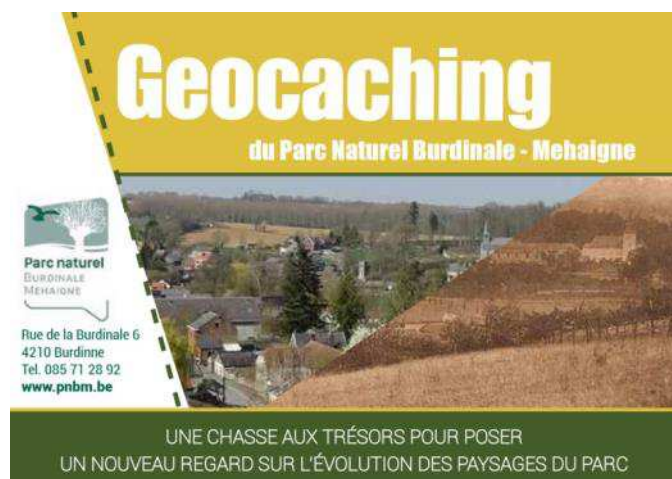
Goûter paysage



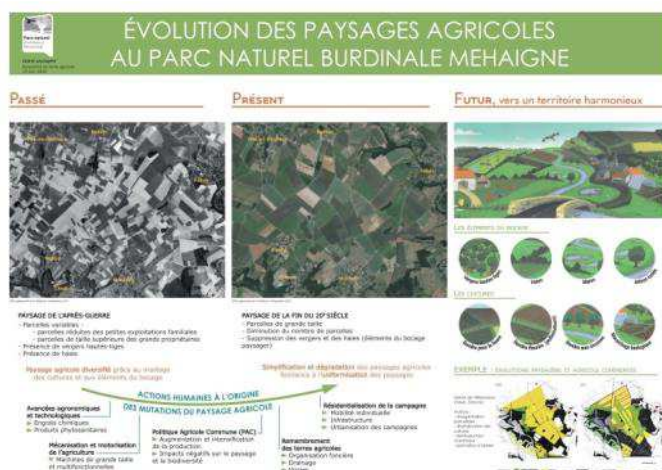
Stand lecture paysage sur les marchés de Braives et Wanze



Flyer promotion geocaching paysage



Panneau lecture paysage Rencontre en Terre Agricole



LE QAC, UN INDICATEUR POUR SUIVRE L'ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DES PHYTOS

Le projet « Générations Terre » est un projet pilote dont l'objectif est de réduire de manière significative l'utilisation des produits phytosanitaires en agriculture tout en gardant une rentabilité sur l'exploitation.

En collaboration avec le CRA-W et plus particulièrement Bastien Durenne, Bernard Weickmans et Bruno Huyghebaert (département agriculture et milieu naturel ; unité fertilité des sols et protection des eaux), des indicateurs ont été élaborés afin de rencontrer les exigences du projet. Nos travaux se sont portés sur des indicateurs calculés sur base des quantités de substances actives (S.A.) appliquées à l'hectare pour chaque culture. S'affranchir des noms commerciaux des produits et utiliser directement les quantités de substances actives qu'ils contiennent permet d'atteindre une précision supplémentaire. Cela permet ainsi d'éviter des dérives comme il y a eu en France lors de la mise en place de l'IFT.

La méthode de travail pour arriver à ces indicateurs combine les données brutes des pulvérisations récoltées auprès des agriculteurs (produits commerciaux appliqués et doses) et la base de données Fytoweb afin de disposer des S.A. correspondantes et de leur dosage.

Cet encodage a permis de créer un indicateur appelé QAC (Quantité Appliquée par Culture).

- QAhC : $\sum$ des S.A. herbicides à l'hectare
- QAfC : $\sum$ des S.A. fongicides à l'hectare
- QAlC : $\sum$ des S.A. Insecticides à l'hectare
- QArC : $\sum$ des S.A. de rég. de crois. à l'hectare
- QAaC : $\sum$ des S.A. d'adjuvants à l'hectare

Comparer les consommations en produits phytosanitaires des exploitations et quantifier la diminution dans le temps est bien plus ardu qu'il n'y paraît. Le choix des cultures, des variétés, les différentes rotations, ou la variation importante du climat au fil des années, sont des éléments qui ont un impact déterminant sur l'utilisation des produits phytosanitaires.

L'indicateur est donc une première étape primordiale pour l'interprétation des résultats et la mise en place de levier d'action permettant la réduction sur le terrain auprès des agriculteurs.

En parallèle, il sera également nécessaire de se pencher sur les différentes substances actives utilisées au sein de chaque grand groupe de PPP (fongicide, herbicide, insecticide...). En effet, l'impact du grammage des substances actives devra être corrélé à la toxicité de ces derniers dans le futur afin d'être objectif.

Un second indicateur devra être étudié, il s'agit de l'ISAC (indice de substances actives par culture normalisé).

$$ISAC = \frac{QAC}{DMA \text{ (Dose Maximale Autorisée)}}$$

En effet dans les QAC, nous calculons une quantité (en kg) de S.A. pour chaque traitement, mais les produits comportent des substances actives issues de familles chimiques différentes. Ces dernières trouvent leurs efficacités à des quantités différentes (variabilité allant du g au kg). Il faut donc normaliser ces quantités par les Doses Maximales Autorisées (DMA) par substance active. Pour ce faire, un important travail de compilation des DMA devra être réalisé car celles-ci ne sont actuellement pas directement utilisables. En effet, les DMA sont disponibles uniquement pour les produits commerciaux et non pour les substances actives prises séparément. De plus, ces doses maximales sont bien souvent dépendantes de certains paramètres comme le type de culture, son stade de développement et parfois même du type de sol de la parcelle. Il est vite apparu que la compilation des DMA est assez complexe et nécessitera un travail plus conséquent auprès des partenaires ou dans le cadre de recherches scientifiques ultérieures. Au vu de ces difficultés, il s'avère que la mise en place de l'indice ISAC n'est pas la priorité dans le cadre du projet Générations Terre, mais celui-ci serait très intéressant à plus long terme.

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	22	52, 53, 54
Contribution(s) secondaire(s)	INNOVATION	

LES ACTIVITES DU POLE AGRICULTURE DURABLE

De belles synergies ont pu se mettre en place entre le tout nouveau projet Générations Terre et le projet Agriculture et Biodiversité. En outre, l'engagement en mai de Sandrine Pequet comme chargée de communication sur la fiche GAL a été un réel atout pour le pôle agriculture durable. L'année 2019 a donc été riche en collaboration et travail avec les agriculteurs actifs dans les projets du Parc naturel. Elle a débuté par un verre de l'amitié qui a réuni plus de 27 agriculteurs pour leurs présenter les axes de travail du Parc naturel et les pistes de collaboration possibles et souhaitées avec les agriculteurs. Les agriculteurs ont insisté sur l'importance de travailler sur des projets de cohésion sociale entre citoyens et agriculteurs. C'est de là que l'idée d'organiser un événement de type Ferme Ouverte est née, et aboutira 5 mois plus tard à l'organisation de la Rencontre en Terre Agricole chez trois agriculteurs partenaires et pionniers des projets du Parc naturel.

Plusieurs ateliers et coins de champs techniques ont été proposés aux agriculteurs par le pôle agriculture durable. Citons, l'organisation d'une conférence sur les engrais verts et leur utilisation en vue de réduire l'usage des produits phytosanitaires et de favoriser la biodiversité. Cette conférence technique a été organisée avec des partenaires tels que PROTECT'eau et le Contrat de Rivière Meuse-Aval & affluents. Deux coins de champs ont également été proposés aux agriculteurs dans les nombreux aménagements installés dans le cadre du projet

Agriculture et Biodiversité. Le but était de les sensibiliser sur les différents aménagements qu'ils peuvent installer dans leurs terres agricoles, comme les mesures agroenvironnementales et climatiques, les plots à Alouettes ou encore les CIPANs favorables aux oiseaux des plaines agricoles.

Le pôle agriculture durable a aussi constitué un partenariat fructueux avec l'ASBL Greenotec compétente dans la promotion de techniques d'agroécologie comme la réduction du travail du sol et des intrants et l'adoption de solutions culturales innovantes. Cette collaboration a permis d'implanter une antenne locale avec les agriculteurs du projet Générations Terre. Cette antenne locale s'est déjà réunie plusieurs fois pour aborder des sujets tels que les couvertures hivernales ou encore l'effet du machinisme sur la compaction des sols agricoles et les communautés de lombrics.

Enfin, l'année 2019 a été clôturée par un événement d'ampleur, l'organisation d'une conférence et d'un atelier sur l'utilisation des auxiliaires contre les ravageurs de cultures agricoles. Cette conférence reposait sur l'intervention de deux orateurs. Claude Henricot est agriculteur corbaisien proactif dans les techniques d'agroécologie. Véronique Sarthou est agricultrice toulousaine et directrice de la société Syrphys dont la vocation est de conseiller les agriculteurs sur les techniques de lutte biologique contre les ravageurs de culture.

18/12, Atelier barre d'effarouchement

2 et 3/12, Conférence Auxiliaires,

21/11, Coin de champ CIPANs

10/10, Profils de sols GT



03/07, Antenne Greenotec GT

Glanage

17 et 18/08, PBF



1^{er} verre de l'amitié, 15/01
Lancement Générations Terre, 29/01
IKA, 15/02



Conférence CIPANs, 24/04

Aube des oiseaux, 01/05

Conférence Miscanthus (CETA), 08/05

RETA, 15/06

Coin de champ MAEC, 19/06

Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	22	52, 53, 54
Contribution(s) secondaire(s)	11, 23	26, 58

QUELQUES ACTIONS 2019 DU PÔLE AGRICULTURE DURABLE EN PHOTOS

Conférence / coin de champ : profil de sol avec Greenotec/antenne Greenotec - CIPAN avec PROTECT'eau



Rencontre en Terre Agricole dans les trois fermes



Verre de l'amitié



Lancement Générations Terre



Conférence auxiliaire de culture



Sensibilisation :

Comptage faune nocturne en car



Aube des oiseaux



Glanage



RENCONTRE EN TERRE AGRICOLE

La Rencontre en terre agricole a été organisée par le Parc naturel Burdinale-Mehaigne, le GAL et Faune & Biotopes, avec de nombreux partenaires dont la Maison du Tourisme Terres de Meuse, Natagora et le Centre Culturel Braives-Burdinne. L'évènement s'est tenu le samedi 15 juin au sein de 3 exploitations agricoles pionnières du projet Agriculture & Biodiversité. Il s'agissait de la ferme d'Olivier Gaty à Acosse, celle de Jean-Luc Leloup à Ville-en-Hesbaye et celle de Pierre Torchet à Marneffe.

L'objectif de l'évènement était de valoriser les agriculteurs investis dans les projets de préservation de l'environnement et de la biodiversité et d'apporter de la visibilité à leurs actions, comme à celles mises en place par le projet Agriculture & Biodiversité. En plus de la visibilité des mesures favorables à la biodiversité, les trois agriculteurs participants ont présenté un thème représentatif de leurs exploitations : « agriculture & biodiversité » (stands naturalistes), « agriculture & élevage » (stands sur le bœuf Blanc Bleu belge, découverte des élevages de bovins et équins, etc.) et « circuit-court et diversification » (marché des producteurs locaux).

De nombreuses activités ont été proposées aux participants comme la fabrication d'hôtels à insectes, des balades en tracteurs pour visiter les aménagements de mesures agroenvironnementales et climatiques (une septantaine de participants), une animation près d'un pulvérisateur afin de pouvoir échanger (entre agriculteurs volontaires du projet Générations Terre et les citoyens) sur la difficulté de réduire, voire supprimer les produits phytopharmaceutiques, etc.

Les participants pouvaient visiter les trois fermes grâce aux navettes-tracteurs reliant les exploitations agricoles durant toute la journée. Ces navettes parcouraient les campagnes remembrées du territoire du Parc naturel et ont été particulièrement appréciées par les participants qui ont ainsi pu se balader dans les campagnes.

Quelques chiffres de cet événement :

- près de 20 partenaires (Natagora, Faune & Biotopes, etc.) et associations professionnelles (Collège des producteurs, PROTECT'eau, etc.) ont tenu un stand de sensibilisation et organisé des activités ;
- 18 producteurs locaux, essentiellement dans la ferme 'Circuit-court et diversification', vendaient leurs produits ;
- l'estimation de participants est d'au moins 700 personnes, bien qu'aucun comptage n'ait été réalisé ;
- plus de 550 repas vendus ;
- une quarantaine d'enfants à la sensibilisation vélo du projet GAL Mobilité.
- plus de 35 participants à la fabrication d'hôtels à insectes ;
- plus 30 participants à l'animation sur les phytos.

Un débat a été organisé sur le rôle de l'agriculteur et du citoyen vis-à-vis de la préservation de la biodiversité. L'objectif était d'encourager l'échange de points de vue et de favoriser le dialogue entre agriculteurs et les participants à l'évènement.

Les agriculteurs ont proposé la visite de leur ferme au public. Le succès de ces visites était tel que plusieurs visites ont été ajoutées au planning.

Les retours que nous avons eus des participants et des partenaires présents étaient très positifs. L'aspect local de cette journée de fête, les balades en tracteurs, le choix de producteurs pour le marché local ont été particulièrement appréciés.



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	19, 23, 31, 33	46, 48, 56, 57, 58, 72
Contribution(s) secondaire(s)	22, 27	52, 66

STAGE ET ANIMATIONS POUR LES ENFANTS

En 2019, le PNBM a profité d'un appel à projet remporté pour engager un animateur durant 6 mois et relancer ainsi le volet « animations pour enfants ». Maxime Papart a été engagé en juin et a préparé tout un panel de nouvelles animations pour les enfants de 6 à 12 ans. Il a notamment préparé des animations pour toute une semaine de stage nature. Un thème différent était abordé chaque jour selon le prisme de l'été :

- les jardins au naturel (« Les Apis jardins » du Parc naturel), observation des plantes et des arbres, fabrication d'aspirateurs à insecte pour observer les insectes et parler de leur environnement avant de les relâcher ;
- l'été est le temps des moissons, l'alimentation durable vue au travers de la fabrication du pain et de biscuits (depuis le grain de blé jusqu'au pain), cette animation a été faite en collaboration avec l'Asbl Du Grain au Pain qui a un four à pain mobile, et un petit moulin pour broyer les grains ;
- il fait chaud, envie de se baigner, une journée autour des écosystèmes rivières et zones humides ;
- balades à vélo au cœur du Parc naturel, en collaboration avec la fiche mobilité du GAL, pour parler de mobilité douce et découvrir la nature qui pourra être préservée grâce à tous ces petits gestes positifs du quotidien ;
- la thématique zéro déchet abordée par plusieurs petits ateliers : jeu autour de la durée de vie des déchets, fabrications de produits maison (bulles de savon, pâte à modeler), cuisine sauvage...

Une deuxième série d'animations a également été créée afin de proposer aux écoles une demi-journée d'animation pour chaque saison :

- en automne, mangeons mieux et local avec l'animation « Pomme, Poire, Presse » pour partir à la découverte des fruits du verger et fabriquer du jus de pomme grâce à un matériel de pressage à l'ancienne ;
- en hiver, avec l'animation « Zéro déchet dans ma mallette », pour découvrir la longue vie des déchets, apprendre comment les réduire et découvrir comment se débarrasser définitivement du papier aluminium en fabriquant une alternative durable ;
- au printemps, l'animation « Un peu de sauvage dans mon assiette », part à la découverte des plantes sauvages, souvent qualifiées de mauvaises herbes, pour les cuisiner et les déguster.

D'autres animations ont été développées pour faire de petites animations sur des stands lors d'événements du Parc naturel ou de nos partenaires (fabrication d'hôtel à insectes, de beurre aux plantes sauvages, etc.) et une animation supplémentaire de land art a été développée pour accueillir des groupes extra-scolaires de nos communes. Toutes ces animations ont pu profiter à :

- 87 enfants d'extra-scolaires des communes du Parc naturel qui ont participé à une animation de land art ;
- 16 enfants durant une semaine de stage du 5 au 9 août 2019 ;
- 25 élèves pour l'animation de pressage de pommes (+170 élèves pour les deux autres animations scolaires thématiques hiver et printemps en 2020) ;
- plusieurs dizaines de personnes à chaque tenue de stand lors d'événements (plus de 100 au total).



Référence au plan de gestion	Objectifs opérationnels	Projets
Contribution(s) principale(s)	31	72
Contribution(s) secondaire(s)	21, 27	51, 66

QUELQUES PHOTOS POUR ILLUSTRER DES ACTIONS TRANSVERSALES...

Pain Bière Fromage



Fête des Pommes



Marché du terroir à thème



ON A PARLÉ DE NOUS DANS LA PRESSE...



... ET À LA TÉLÉ



RTC JT 18h
17/01/2019



RTC JT 18h
15/06/2019



RTC Chant du coq
17/10/2019



JT 13H RTBF
25/09/2019

TROMBINOSCOPE DE L'ÉQUIPE TECHNIQUE DU PNBM



Situation au 31/12/19 – Bilan

ACTIF	
ACTIFS IMMOBILISES	
Frais d'établissement	
Immobilisations incorporelles	
Immobilisations corporelles	
Immobilisations financières	
ACTIFS CIRCULANTS	396.301,10
Créances à plus d'un an	
Stocks et commandes en cours d'exécution	8.577,18
Créances à un an au plus	132.004,76
Placements de trésorerie	
Valeurs disponibles	230.319,31
Comptes de régularisation	25.399,85
TOTAL DE L'ACTIF	396.301,10

PASSIF	
CAPITAUX PROPRES	119.625,46
Capital	
Primes d'émission	
Plus-values de réévaluation	
Réserves	7.246,35
Bénéfice (perte) reporté(e)	112.010,24
Bénéfice (perte) de l'exercice à affecter	368,87
Subsides en capital	
PROVISIONS ET IMPOTS DIFFERES	43.000,00
DETTES	233.675,64
Dettes à plus d'un an	48.000,00
Dettes à un an au plus	135.596,69
Comptes de régularisation	50.078,95
TOTAL DU PASSIF	396.301,10

Situation au 31/12/19 - Comptes de résultats

PRODUITS		
I	Ventes et prestations	620.295,22
	Chiffres d'affaires	39.229,97
	Variation d'encours	746,72
	Autres produits d'exploitation	580.318,53
IV	Produits financiers	0,15
VII	Produits exceptionnels	40,12

620.335,49

CHARGES		
II	Coût des ventes et prestations	619.696,31
	Approvisionnement marchandises	25.052,00
	Services et biens divers	101.727,06
	Rémunérations et charges salariales	465.545,63
	Amortissements et réductions de valeurs	6.701,13
	Reprise provisionnement	
	Autres charges d'exploitation	20.670,49
VI	Charges financières	268,31
VIII	Charges exceptionnelles	2,00
XI	Résultat de l'exercice	368,87

620.335,49

TABLEAUX SYNTHÉTIQUES DES RÉALISATIONS 2019

ORGANISATION GENERALE : FONCTIONNEMENT INTERNE

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

	Actions récurrentes	Actions 2019
Gouvernance des organes de gestion		
Commission de gestion	- Assemblée générale : 2 - Conseil d'administration : 11 réunions	- Rédaction et approbation des nouveaux statuts (nouvelle loi des sociétés)
Conseil Scientifique et Technique	- Plusieurs réunions au cours de l'année afin de conseiller l'équipe du Parc naturel - PV transmis au CA	- Lancement de plusieurs Groupes de Travail (éolien et miscanthus) - Rédaction et proposition d'un règlement d'ordre intérieur
Projet de territoire		
Plateforme du territoire Burdinale-Mehaigne	- Participation active à la plateforme territoriale	- Relance active de la plateforme territoriale (2 réunions plénières et création du groupe de travail tourisme avec 2 réunions du GT – 2 lunches informels)
Le PNBM, un territoire ouvert		
Extension du territoire	- Démarche vers une proposition d'agrandissement du territoire du Parc naturel aux villages non inclus des communes actuelles - Démarche possible d'extension au niveau de la commune de Villers-le-Bouillet	- Présentation de la démarche et des différentes étapes à l'association de projet
GAL Burdinale-Mehaigne	- Partenariat important dans le cadre du GAL Burdinale-Mehaigne - Porteur de la fiche projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! »	
Fédération des Parcs naturels de Wallonie	- Participation aux réunions et projets de la Fédération - Participation aux Journées Européennes des Parcs naturels de Wallonie	- Pascaline Auriol a participé au voyage d'étude paysage (parcs naturels régionaux de l'Avesnois et des Ardennes) à une formation sur les réunions participatives et à de nombreuses réunions entre chargés de mission paysage, dans le cadre de la charte paysagère - Soutien de Mélanie Cuvelier pour le recrutement de la chargée de communication de la Fédération - Participation de Mélanie Cuvelier à la rencontre de la Fédération avec l'UVCW pour la mise en place d'un règlement communal sur la nature - Participation à l'enquête sur le tourisme durable
Transfrontalier		
Ressources humaines		
Organigramme et gestion des ressources humaines	- Réunions d'équipe - Evaluation annuelle de l'ensemble du personnel	- Engagement de Maxime Papart comme animateur de juin à novembre 2019 - Engagement de Sandrine Pecquet comme chargée de communication sur la fiche GAL « Agriculture et Biodiversité » - Encadrement de 4 stagiaires - Engagement de deux jobistes en juillet-août pour un renfort sur le projet de liaison écologiques
Règlement de travail		

Formation des travailleurs	- Formation continue des travailleurs	- Mélanie Cuvelier, Sébastien Leunen et Sandrine Pequet ont suivi une formation en facilitation visuelle - Pascaline Auriol a suivi une formation aux réunions participatives et a participé à une matinée d'échanges sur la gestion des eaux pluviales (GAL Jesuishesbignon) - Sébastien Leunen, Eric Boon et Thomas Genty ont suivi une formation en secourisme - Thomas Genty a suivi la formation certificative de Diversifruits - Hadrien Gaultet a suivi une formation en réalisation de thés de composts oxygénés et utilisation dans les cultures agricoles
Mobilisation des moyens financiers	- Rédaction et montage de dossiers de demande de financement	- Réponse à 6 appels à projets dont un appui aux communes (cheval de trait)
Organisation budgétaire et comptable		
Comptabilité	- Opérations comptables - Obligations comptables et fiscales - Gestion de la trésorerie	- Appel d'offre pour un bureau d'expert-comptable pour une aide à la clôture des comptabilités annuelles
Convention et subventions	- Suivi administratif et budgétaire des conventions et/ou subventions - Rédaction des différents rapports	- Nouvelles subventions obtenues dans le cadre de : - Rencontre en Terre Agricole - l'appel à projet « C'est ma ruralité » - les petits gestes du quotidien (sensibilisation des enfants)
Bâtiments		
Ferme de la Grosse Tour	- Entretien des bâtiments et des extérieurs de la Ferme de la Grosse Tour	- Réorganisation des bureaux avec l'augmentation du nombre d'employés

	Actions récurrentes	Actions 2019
LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE		
Objectif stratégique : étudier, sauvegarder et amplifier la Structure Ecologique Principale		
Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la Structure Ecologique Principale		
Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	- Poursuite de la mise à jour de la SEP par des inventaires ponctuels - Relevés via le Groupe Action Nature (GAN)	- Réalisation d'un travail sur la trame écologique de la commune de Burdinne (job étudiant) sous la supervision de Thomas Genty en collaboration avec le l'ULg et l'ICEDD
Améliorer la connaissance des espèces floristiques	- Poursuite de relevés floristiques ponctuels - Réalisation d'inventaires floristiques sur des sites gérés par le GAN, lors de journées GAN	- Inventaires des bords de route du plateau agricole Braives-Burdinne, dans le cadre du projet GAL Agriculture & Biodiversité. Étude du respect de la conditionnalité des bords de route et caractérisation botanique des bords de route
Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs	- Encodage des données botaniques sur OFFH - Mise à jour de la cartographie de la flore invasive et transmission au Contrat de Rivière Meuse Aval (CRMA) - Fourniture de données sur la SEP au SPW DGO3 et au CRMA dans le cadre de demande de permis d'urbanisme - Mise en ligne d'une WebGIS reprenant des informations résumées de la SEP	
Préserver, restaurer et renforcer la SEP		
Contribuer à la protection des habitats remarquables	- Aide à la mise sous statut de protection des sites « naturels » les plus importants - Proposition de nouveaux sites SGIB	- Soutien pour l'écriture du dossier de demande de mise en réserve naturelle des mares de Hannêche
Agir pour la restauration et le développement de la SEP	- Gestion de sites « naturels » (GAN, PwDR...) - Transfert les recommandations de gestion des sites « naturels » aux différents propriétaires - Collaboration avec les partenaires (DNF, CRMA...) dans le cadre de dossiers d'urbanisme et de projet de restauration ou de développement de la SEP - Gestion des divers sites habituels (le Tiersa, Verger et mares de la Motte, RND de Hosdent, Mares de Hannêche, Château de Moha...) - Groupe Action Nature (GAN) : coordination du projet, proposition et participation aux gestions et activités	- Gestion du site des Mares de Hannêche : arrachage de jeunes saules en traction animale (collaboration avec Xavier Anciaux et son cheval de trait).
Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		
Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000		
Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	- Groupe Action Nature (GAN) - Partenariat avec le Life Pays Mosan	- Réalisation d'un travail sur le Triton crêté
Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000	- Gestion de sites - Rédaction de dossiers PWDR, mesure 7.6 - Partenariat avec le Life Pays Mosan - Groupe Action Nature (GAN)	

Etudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales		
Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	- Réalisation d'inventaires divers - Encodage des observations ponctuelles sur OFFH et Observations.be - Groupe Action Nature (GAN)	- Inventaire sur le Triton crêté
Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces	- Installation barrage batracien - Actions visant l'étude et la conservation des batraciens - Groupe Action Nature (GAN) : 20 activités organisées en 2019 (gestions, inventaires formations)	- Suivi et protection d'une nichée de Busards cendrés - Réalisation d'un travail sur le Triton crêté
Agir contre les espèces exotiques envahissantes		
Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	- Gestion en partenariat avec le CRMA - Lutte annuelle contre l'Hydrocotyle fausse-renoncule avec le CRMA (5 interventions) - Lutte annuelle avec le CRMA contre la Balsamine de l'Himalaya - Groupe Action Nature (GAN) - Gestion avec d'autres partenaires dont les communes - Encodage de données sur OFFH	- Test gestion du Solidage du Canada en partenariat avec le CRMA
Sensibiliser les professionnels et les particuliers	- Sensibilisation régulière via les stands, les publications... - Sensibilisation grâce au service de plantation de haies indigènes	- Stands d'informations lors des marchés du terroir
Renforcer des actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents		
Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires		
Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau	- Participation aux Journées Wallonnes de l'Eau - Groupe Action Nature (GAN)	
Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés		
Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	- Collaboration avec les communes dans l'aménagement de sites... - Gestion de sites sur terrain communaux (Tiersa, La Motte, Mare de Hannêche, Les mares à Vignes...) - Entretiens des prairies fleuries de la commune de Burdinne à l'administration communale et à l'ancien terrain sportif de Marneffe	
Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel	- Promotion des haies indigènes - Distribution de graines de plantes indigènes - Projet « Les Apis jardins » : - Organisation d'ateliers pour les membres - Visite de jardins adhérent au réseau - Gestion du site Internet et du groupe Facebook	- Nombreuses visites de nouveaux Apis jardins en collaboration avec deux bénévoles formés pour évaluer et accompagner les nouveaux Apis jardins : 100 jardins sont maintenant « Apis jardins »
Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides	- Pratique d'une gestion différenciée dans nos actions - Désherbage thermique pour l'entretien des abords de la Ferme de la Grosse Tour - Via le projet « Les Apis jardins »	

LIGNEUX CHAMPETRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TETARDS**Objectif stratégique : sauvegarder, restaurer et développer le réseau des ligneux champêtres****Préserver et valoriser le patrimoine fruitier**

Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	- Mises à jour ponctuelles de l'inventaire des vergers du territoire réalisé en 2015 - Identification de variétés fruitières pour les particuliers lors de la Fête des Pommes et Poires	
Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier	- Commande groupée d'arbres fruitiers et service plantation - Entretien de plusieurs vergers communaux (Verger conservatoire de Burdinne, Verger du Moulin de Lavoir, verger du site de la Motte) - Service de plantation et de taille d'arbres fruitiers - Taille de formation des arbres fruitiers plantés dans les écoles en 2016 (5 écoles)	- Cette année, commande groupée de 237 arbres fruitiers
Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation	- Fête des Pommes et Poires (Verger du Château à Fumal en 2019) - Organisation du « Cycle du verger »	
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Organisation du « Cycle du verger », une série d'animations dédiées aux arbres fruitiers (taille, plantation, choix des variétés...) - Fête des Pommes et Poires (Verger du Château à Fumal en 2019) - Service de conseil - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement verger du SPW	

Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards

Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	- Taille d'arbres têtards par le Parc naturel chez les particuliers ou pour les communes - Plantation et commande groupée d'arbres forestiers et d'arbres têtards pour les particuliers et les communes - Collaboration avec le projet GAL Valorisation du saule - Plantation via le Groupe Action Nature (GAN)	- Contribution au projet de plantation de haies pour la commune de Burdinne entre Burdinne et Vissoul - Aide et propositions concrètes à la commune de Braives pour son projet 50km de haies - Cette année, commande groupée de 4.889 plants forestiers
Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels	- Service de conseils - Fête des Pommes et Poires - Aide aux particuliers et communes pour l'obtention du subventionnement haies et arbres têtards de la RW	- Aide auprès de la commune de Héron pour la taille d'arbres têtards

BIODIVERSITE EN MILIEU AGRICOLE		
Objectif stratégique : améliorer la capacité du milieu agricole en faveur de la faune sauvage (en particulier les oiseaux des champs) et contribuer ainsi au redéveloppement des espèces sauvages		
Réaliser le suivi des oiseaux des champs		
Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	- Suivis réalisés par le groupe d'observateurs « Proyer ».	- Suivis estivaux le long de 62 transects de 500 m répartis sur le territoire par le réseau d'observateurs (12 personnes).
Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		- Suivi hivernal (début 2019) de 23 bandes aménagées MAEC par le réseau d'observateurs « Proyer » du Parc et le GAN (12 observateurs). - Suivi hivernal mensuel (à partir de fin octobre 2019) de 16 bandes aménagées MAEC par le réseau d'observateurs « Proyer » du Parc et le GAN.
Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général		
Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel.	- Appui à l'encodage administratif des MAEC chez les agriculteurs.
Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions	- Travail réalisé dans le cadre du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! » porté par le Parc naturel.	- Achat mutualisé de semences de bandes fleuries MAEC - Propositions de nouvelles actions telles que les plots à alouettes

DEPENDANCES VERTES DE VOIES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX		
Objectif stratégique : renforcer voire améliorer la gestion en faveur de la biodiversité en bordure des voies de communications		
Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion		
Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel		
Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		
Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact		
Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	- Gestion de 5 bords de routes sélectionnés par le Parc (action lancée en 2015). - Contact avec la Province pour rappeler de ne pas faucher un bord de route remarquable à Moha.	
Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts	- Inventaires annuels des bords de routes gérés par le Parc naturel. La réalisation de ce suivi permettra pour les sites gérés de mettre en évidence les relations gestion et pratiques de gestion / résultats sur la flore	- Réalisation d'un TFE étudiant bachelier sur la contribution des bords de route de la plaine Braives-Burdinne au maillage écologique. Réalisation d'inventaires botaniques, estimations du respect de la conditionnalité des bords de route et synthèse de plusieurs mesures de bonne gestion des bords de route.

	Actions récurrentes	Actions 2019
PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE		
Objectif stratégique : aménagement du territoire, patrimoine rural et paysages		
Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion		
Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	- Réalisation de la charte paysagère dans les délais imposés. - Travail en collaboration avec les bureaux d'études. - Réunions du comité de pilotage (3)	- Mise en place d'un groupe de travail pour l'analyse évaluative à l'échelle micro
Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		- Présentation du projet de charte paysage auprès des élus (janvier 2019) et des CCATM et CLDR de Wanze et Héron (septembre et novembre 2019)
Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		- Formation à l'observatoire du paysage pour les membres du comité de pilotage de la charte et les échevins de l'urbanisme - Création d'un stand de sensibilisation au paysage et à la charte (présence sur les marchés et lors de l'événement « rencontre en terre agricole ») et création de panneaux (clés de lectures du paysage et évolution des paysages agricoles du Parc naturel) - Partenariat avec le GAL (fiche saule) et la MMER : étude de faisabilité pour la pose de cadres en saule le long de la route cyclo 60
Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		- Cartographie des entités paysagères et autres pour la charte - Travail sur les points de vue remarquables ADESA
Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace		
Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	- Remise de 74 avis d'urbanisme - Recommandations régulièrement remises par l'équipe. - Visites de terrain pour les remises d'avis. - Information en termes de plantations indigènes afin d'intégrer au mieux les bâtiments dans le paysage. - Brochure « Construire le paysage de demain dans le Parc naturel Burdinale-Mehaigne » disponible en téléchargement et à la demande à la Maison du Parc naturel. - Collaboration avec le CRMA pour la question des eaux : eaux usées et pluviales, aléa inondation, axes de ruissellement, le rejet dans les cours d'eau et l'infiltration.	- Conseil paysager et urbanistiques pour la commune de Héron dans un village situé hors Parc naturel

Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		- Elaboration de la ligne de conduite sur les éoliennes en collaboration avec le CST (à clôturer en 2020) - Recherche pour la réalisation d'une ligne de conduite ou règlement communal sur les haies
Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		
Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural		
Informier, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	- Organisation de balades patrimoine et paysage, en collaboration avec le Patrimoine du Pays Mosan.	- Organisation de balades paysage à Fumal et à Marneffe - Appropriation et mise en valeur des paysages par la mise en place d'un Geocaching sur l'évolution des paysages
Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments	- Remise de 74 avis urbanistiques - Actions de sauvegarde des vergers et des haies.	

ENERGIE

Objectif stratégique : encourager l'utilisation rationnelle de l'énergie et veiller à un développement mesuré des énergies alternatives

Renforcer les actions en matière d'énergie

Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction		
Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		

MOBILITE

Objectif stratégique : contribuer au développement d'une mobilité plus respectueuse de l'environnement

Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques

Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics		- Projet Pilote « Natur'Accessible ».
Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		

	Actions récurrentes	Actions 2019
TOURISME		
Objectif stratégique 1 : contribuer au développement d'un tourisme de qualité adapté aux spécificités d'un Parc naturel		
Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire		
Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive		
Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	- Poursuite des activités du Parc naturel à destination de tous (animations, formations, grands évènements...). - Poursuivre les événements Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir... - Publication de l'agenda du Parc naturel en toutes-boîtes et en ligne - Publication des activités du Parc sur la page Facebook	- Organisation de la « Rencontre en Terre agricoles dans trois fermes du territoire » - Planification des activités pour 2020 et finalisation de l'agenda pour le premier semestre 2020. - Nombreuses animations et activités en 2019, soit organisées ou co-organisées par le Parc soit en soutien aux initiatives des partenaires
Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique		
Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	- Collaboration avec la nouvelle Maison du Tourisme.	- Projet « Natur'Accessible » : réflexion aménagements didactiques et accessibilité PMR (visites de terrain, réunions). - Réflexion concernant l'aménagement du site de la Ferme de la Grosse Tour (réunions d'équipe et bénévoles, visites d'autres jardins en France, esquisses réalisées par Empreinte nature engagé pour le projet). - Relance du projet de parcours didactique dans le Bois du Molu pour une finalisation en 2020

Objectif stratégique 2 : participer à la promotion et à la vie du territoire**Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel**

Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	- Organisation des journées thématiques festives (week-end Pain Bière Fromage, Fête des Pommes et Poires, marchés du terroir et de la nature...)	- Renforcement de l'attractivité des marchés : développement de thématiques par le biais d'animations ou de stands de sensibilisation lors des marchés du terroir. Exemple de marchés à thèmes : les batraciens, le zéro déchet, les apis jardins, les ligneux champêtre, les plantes sauvages, etc. - Organisation de la Fête des Pommes au verger du Château à Fumal. - Organisation de la première rencontre en Terre agricole dans 3 fermes du Parc naturel
---	--	---

Valoriser le patrimoine

- Gestion des sites naturels autour du château de Moha (partenariat avec l'asbl les amis du château de Moha).
- Gestion du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye.
- Valorisation du site de la Ferme de la Grosse Tour.
- Collaboration avec la commune de Braives pour la gestion et l'aménagement du site de la Motte à Ville-en-Hesbaye.

Contribuer au développement de la vie culturelle et associative**Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour**

- Accompagnement à la mise en place d'un potager collectif sur le site de la Ferme : soutien d'une initiative lancée par un groupe d'habitants de Burdinne.
- Candidature retenue dans le cadre de l'appel à projet « vis ma ruralité » pour la création d'un abri avec four à pain collectif dans le jardin de Burdinne

AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX		
Objectif stratégique 1 : soutenir et développer les liens entre l'agriculture et l'environnement		
Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement		
Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement		- Organisation de conférences sur la réduction des produits phytos et la promotion de la gestion des ravageurs agricoles par l'utilisation des auxiliaires de culture. - Organisation de séances d'informations avec visites en champ sur des mesures permettant la réduction des produits phyto - Installation d'une mesure innovante de préservation de la biodiversité, les plots à Alouettes - Réalisation d'un catalogue de mesures (hors MAEC) pouvant être installées dans les terres agricoles pour favoriser la biodiversité
Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations agricoles		
Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement		
Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire		
Objectif stratégique 2 : valoriser les productions locales		
Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits		
Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	- Organisation du marché du terroir de Burdinne (10x par an) - Promotion des marchés locaux des autres communes + tenues de stand de temps en temps sur ceux-ci - Organisation de Pain Bière Fromage - Organisation de la Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Rencontre en Terre Agricole pour promouvoir les agriculteurs actifs au sein du pôle agriculture du Parc naturel. Trois agriculteurs ont ouvert les portes de leur ferme pour accueillir plus de 700 personnes. Sensibilisation du public à la biodiversité agricole et aux producteurs locaux.
Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel	- Rédaction d'articles sur nos producteurs locaux dans le journal du Parc naturel.	
Mieux faire connaître le travail des agriculteurs		- Réalisation d'opérations glanage pour faire découvrir le métier et le produit des agriculteurs au grand public.
Valoriser les productions typiques du territoire		
Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	- Formation Cycle verger - Récolte des pommes et poires de vergers hautes tiges du territoire afin de produire le jus, le sirop et le cidre du Parc naturel. - Collaboration avec le projet Diversifruits de la Fédération de Parcs naturels.	
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigue et des variétés fruitières caractéristiques du territoire	- Promotion des variétés fruitières régionales via nos animations, événements, conseils...	

SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE

Objectif stratégique : concilier gestion forestière, gestion environnementale et lisières forestières

Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement

Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000

Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée

Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables

- Promotion des alternatives à la populiculture et conseiller pour le reboisement de certaines parcelles exploitées (en fonction des opportunités).

Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)

Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité

Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique

	Actions récurrentes	Actions 2019
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION		
Objectif stratégique 1 : renforcer la visibilité du Parc naturel et de ses actions		
Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	- Communication via divers médias (Facebook, Site Internet, YesWiki...)	- Label « Wallonie Destination Qualité » obtenu en 2019
Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles		
Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des parcs naturels	- Envoi du journal dans les communes, pour mettre des exemplaires à disposition des citoyens	
Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications		
Objectif stratégique 2 : informer et sensibiliser le plus grand nombre aux thèmes abordés par le Parc naturel		
Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel		
Site internet	- Mise à jour régulière du site. - Gestion de la page Facebook du Parc naturel. - Gestion de la page Facebook du projet GAL « Agriculture et Biodiversité, un défi territorial ! ». - Gestion du groupe Facebook « Les Apis jardins ». - - Gestion des yeswiki dédiés à nos projets collaboratifs (GAN, Apis jardins, paysages).	
Publication annuelle et thématiques	- « Journal du Parc naturel » (toutes-boîtes 14.000 exemplaires).	- Modernisation et nouvelle mise en page pour le journal
Animations/promenades/conférences/formations	- Nombreuses activités proposées à l'agenda. - Préparation de l'agenda et des activités. - Tenue de stands lors de diverses activités. - Activités pour les membres du réseau Les Apis jardins. - Activités du Groupe Action Nature (GAN).	
Panneaux didactiques	- - Pose de panneaux didactiques pour les sites gérés ou aménagés par le Parc naturel.	- Réalisation du nouveau panneau didactique en collaboration avec le CRMA au château de l'horloge à Wanze
Par le soutien et la participation aux autres initiatives	- Tenue de stands lors de diverses activités.	- Stand PN avec animation hôtel à insectes lors des événements Agricharme et Fêtes de Wallonie à Wanze - Participation active au week-end Bioblitz organisé par Natagora

Communiquer, diffuser ses connaissances	- Tenue de stands lors de diverses activités. - Diffusion des connaissances dans diverses brochures (journaux communaux) - Publication des connaissances via le Journal du Parc naturel - Sensibilisation Marchés	- Stands thématiques lors des marchés du terroir mensuels - Nouveau stand thématiques sur l'agriculture pour Pain bière Fromage - Création de l'atelier lecture du paysage monté sur tous les marchés du territoire et lors d'événements ponctuels
L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public		
Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet		
Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne	- Réflexion concernant le projet	- Réflexion concernant l'aménagement du site de la Ferme de la Grosse Tour (réunions d'équipe et bénévoles, visites d'autres jardins en France, esquisses réalisées par Empreinte nature engagé pour le projet) - Accompagnement à la mise en place d'un potager collectif sur le site du jardin : soutien d'une initiative lancée par un groupe d'habitants de Burdinne - Candidature retenue dans le cadre de l'appel à projet « vis ma ruralité » pour la création d'un abri avec four à pain collectif dans le jardin de Burdinne
Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune		- Relance et avancement sur le projet de sentier didactique du Bois du Molu sur la commune de Wanze - Travail sur les thématiques et les aménagements possibles dans le cadre du nouveau sentier Natur'accessible à Braives - Rencontre avec la commune et le DNF pour la valorisation du site du Bois de Ferrières à Héron
Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs		
Fête des Plantes		- Décision de ne pas organiser de Fête des Plantes en 2019
Pain Bière Fromage	- Organisation de Pain Bière Fromage 17 et 18 août 2019	
Fête des Pommes et Poires	- Organisation de la Fête des Pommes 20 octobre 2019.	- Cette édition de la Fête des Pommes s'est déroulée pour la première fois dans le verger du château de Fumal
Marchés du terroir	- Organisation des marchés du terroir de Burdinne (10x/an) et participation aux autres marchés locaux en fonction de la demande.	- Renforcer l'attractivité des marchés : développement de thématiques par le biais d'animations ou de stands de sensibilisation lors des marchés du terroir. Exemple de marchés à thèmes : les batraciens, le zéro déchet, les apis jardins, les ligneux champêtre, les plantes sauvages, etc.

2015-2025

TABLEAUX DE SYNTHÈSE DES OBJECTIFS DU PLAN DE GESTION

AXE 1 : PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL

AXE 2 : PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

AXE 3 : DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE

AXES TRANSVERSAUX

AXE 1 PROTECTION, GESTION ET VALORISATION DU PATRIMOINE NATUREL			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE	Objectif stratégique 1: ETUDIER, SAUVEGARDER ET AMPLIFIER LA STRUCTURE ECOLOGIQUE PRINCIPALE			
	1 Approfondir, renforcer et diffuser les connaissances de la SEP	Mettre à jour et affiner la cartographie de la SEP pour engager des actions plus fortes en faveur de sa préservation	1	1
		Améliorer la connaissance des espèces floristiques		2
		Améliorer la diffusion des connaissances et assurer son appropriation par les différents acteurs		3
	2 Préserver, restaurer et renforcer la SEP	Contribuer à la protection des habitats remarquables	2	4
		Agir pour la restauration et le développement de la SEP		5
		Identifier et expérimenter un Réseau écologique fonctionnel et durable		6
	3 Contribuer à la protection des habitats et des espèces Natura 2000	Améliorer les connaissances biologiques afin de contribuer à la protection des habitats et des espèces d'intérêt communautaire	3	7
		Agir pour la protection des habitats et espèces Natura 2000		8
	4 Étudier, renforcer et protéger des espèces ou des groupes d'espèces animales	Améliorer la connaissance par la réalisation d'inventaires biologiques	4	9
		Entreprendre et poursuivre des actions ciblant certaines espèces ou groupes d'espèces		10
	5 Agir contre les espèces exotiques envahissantes	Contribuer à l'élimination des espèces exotiques envahissantes végétales et animales	5	11
		Sensibiliser les professionnels et les particuliers		12
	6 Renforcer les actions des partenaires dont le CRMA sur la Burdinale, la Mehaigne et leurs affluents	Améliorer les connaissances en réalisant et /ou soutenant des inventaires	6	13
		Participer aux actions proposées par les différents acteurs sur les cours d'eau		14
	7 Soutenir, promouvoir et évaluer la mise en œuvre de pratiques favorables à la biodiversité sur les sites anthropisés	Accompagner et réaliser des aménagements favorables à la biodiversité	7	15
		Promouvoir et développer un réseau de jardins au naturel		16
		Promouvoir la gestion différenciée et des alternatives aux pesticides		17
2 : LIGNEUX CHAMPÊTRES : LES VERGERS, LES HAIES ET LES ARBRES TÊTARDS	Objectif stratégique 2 : SAUVEGARDER, RESTAURER ET DEVELOPPER LE RESEAU DES LIGNEUX CHAMPETRES			
	1 Préserver et valoriser le patrimoine fruitier	Améliorer les connaissances par la réalisation d'inventaires	8	18
		Renouveler, entretenir et restaurer le patrimoine fruitier		19
		Sauvegarder les variétés anciennes et/ou locales et promouvoir leur diffusion et leur plantation		20
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		21
	2 Sauvegarder et développer le réseau de haies et de saules têtards	Développer le réseau de haies et d'arbres têtards	9	22
		Sensibiliser, accompagner et former le grand public et les professionnels		23
3 : BIODIVERSITÉ EN MILIEU AGRICOLE	Objectif stratégique 3 : AMÉLIORER LA CAPACITÉ DU MILIEU AGRICOLE EN FAVEUR DE LA FAUNE SAUVAGE (EN PARTICULIER LES OISEAUX DES CHAMPS) ET CONTRIBUER AINSI AU REDÉVELOPPEMENT DES ESPÈCES SAUVAGES			
	1 Réaliser le suivi des oiseaux des champs	Evaluer l'état des populations par un suivi régulier des oiseaux des champs	10	24
		Evaluer l'impact des aménagements et des actions réalisées en faveur des oiseaux des champs		25
	2 Mettre en place des aménagements et/ou des mesures favorables à l'avifaune et la faune sauvage en général	Renforcer le maillage écologique et appuyer la mise en place et le suivi de mesures agro-environnementales	11	26
		Etendre le bénéfice environnemental des mesures telles que les MAE par d'autres actions		27
4. DÉPENDANCES VERTES DE COMMUNICATION ET CHEMINS CREUX	Objectif stratégique 4 : RENFORCER VOIRE AMÉLIORER LA GESTION EN FAVEUR DE LA BIODIVERSITÉ EN BORDURE DES VOIES DE COMMUNICATIONS.			
	1 Accompagner et conseiller les gestionnaires pour l'amélioration de la gestion	Analyser et classer les dépendances vertes et des chemins creux avec des recommandations de gestion à destination des gestionnaires et avec encadrement du Parc naturel	12	28
		Collaborer au suivi du réseau des bords de routes mis en fauchage tardif		29
	2 Appliquer une gestion différenciée sur les bords de routes sélectionnés et en évaluer l'impact	Restaurer et gérer deux bords de routes par commune en accord avec celle-ci et les autres services publics	13	30
		Actualiser les inventaires et les suivis des bords de routes gérés par le Parc naturel et en évaluer les impacts		31

AXE 2 PAYSAGE ET AMENAGEMENT DU TERRITOIRE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
PAYSAGE ET AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE	Objectif stratégique 1 : AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, PATRIMOINE RURAL ET PAYSAGES			
	1 Préserver les paysages par le développement et la valorisation d'une charte paysagère et en faire la promotion	Elaborer et développer une charte paysagère pour le territoire des quatre communes	14	32
		Valoriser la charte paysagère en tant qu'un des outils référents pour tout aménagement ou intervention sur le territoire		33
		Assurer la promotion de la charte paysagère auprès des différents acteurs du territoire		34
		Produire et partager des données cartographiques sur le paysage		35
	2 Conseiller et accompagner les procédures d'aménagement de l'espace	Conseiller en matière d'urbanisme et d'aménagement du territoire	15	36
		Élaborer des lignes de conduite pour l'ensemble du territoire du Parc naturel, et en supracommunalité lorsque c'est possible, en matière d'installation de panneaux solaires, de déblais remblais, d'implantations d'éoliennes dans et aux alentours du Parc naturel		37
		Assurer l'adéquation de l'aménagement des voies de communication du territoire telles que le Ravel avec les spécificités paysagères traversées		38
	3 Valoriser et protéger des éléments du patrimoine rural	Informar, sensibiliser sur la valorisation et la protection, en particulier des sites remarquables, du petit patrimoine, des sites archéologiques et du patrimoine rural	16	39
		Veiller à la protection générale des paysages ruraux et de leurs éléments		40
ENERGIE	Objectif stratégique 2 : ENCOURAGER L'UTILISATION RATIONNELLE DE L'ÉNERGIE ET VEILLER À UN DÉVELOPPEMENT MESURÉ DES ÉNERGIES ALTERNATIVES			
	1 Renforcer les actions en matière d'énergie	Diffuser les informations en matière d'énergie et d'écoconstruction	17	41
		Soutenir et favoriser les énergies nouvelles en apportant un regard particulier quant aux impacts des implantations sur la biodiversité, le patrimoine et le paysage		42
MOBILITE	Objectif stratégique 3 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UNE MOBILITÉ PLUS RESPECTUEUSE DE L'ENVIRONNEMENT			
	1 Promouvoir une mobilité douce qui respecte les spécificités paysagères et écologiques	Favoriser la mobilité douce et l'accessibilité aux services publics	18	43
		Appuyer et relayer les actions mises en place dans le cadre des PCM, PICM et autres projets de mobilité		44

AXE 3 DEVELOPPEMENT RURAL ET ECONOMIQUE			Objectif opérationnel n°	Projet n°
1 : TOURISME	Objectif stratégique 1 : CONTRIBUER AU DÉVELOPPEMENT D'UN TOURISME DE QUALITÉ ADAPTÉ AUX SPÉCIFICITÉS D'UN PARC NATUREL			
	1	Elaborer et développer des outils touristiques en collaboration avec les acteurs touristiques du territoire	Contribuer à la mise en place d'une image forte du territoire, base d'une offre touristique attractive	45
			Poursuivre la réalisation des activités actuelles variées du Parc naturel à destination de tous	46
			Renforcer l'attractivité du Jardin des Plantes de Pitet pour en faire un véritable outil de sensibilisation et de communication ainsi qu'un point fort touristique	47
			Soutenir et élaborer de nouveaux outils de découverte du territoire	48
	Objectif stratégique 2 : PARTICIPER À LA PROMOTION ET LA VIE DU TERRITOIRE			
	1	Contribuer à la valorisation du patrimoine rural et culturel	Poursuivre l'organisation ou la participation à des événements qui contribuent à la valorisation du patrimoine rural et culturel du territoire	49
Valoriser le patrimoine			50	
2	Contribuer au développement de la vie culturelle et associative	Valoriser le potentiel d'accueil du site et du bâtiment de la Ferme de la Grosse Tour	51	
2 : AGRICULTURE ET PRODUITS LOCAUX	Objectif stratégique 1 : SOUTENIR ET DÉVELOPPER LES LIENS ENTRE L'AGRICULTURE ET L'ENVIRONNEMENT			
	1	Valoriser, promouvoir et soutenir une agriculture durable et respectueuse de l'environnement	Accentuer et valoriser les liens entre l'agriculture et l'environnement	52
			Promouvoir, soutenir et aider à la mise en place de mesures favorables à l'environnement dans des exploitations	53
			Promouvoir et aider à la mise en place de méthodes agricoles alternatives durables et respectueuses de l'environnement	54
			Valoriser une agroforesterie adaptée au territoire	55
	Objectif stratégique 2 : VALORISER LES PRODUCTIONS LOCALES			
	1	Soutenir et promouvoir les agriculteurs, les producteurs et artisans locaux et leurs produits	Valoriser les producteurs et artisans locaux et leurs produits par l'organisation de manifestations	56
			Faire connaître les producteurs et les artisans dont la qualité des produits contribue à l'image du Parc naturel	57
			Mieux faire connaître le travail des agriculteurs	58
	2	Valoriser les productions typiques du territoire	Soutenir les productions à l'échelle familiale et valoriser les pommes et poires produites dans les vergers traditionnels du Parc naturel	59
Sauvegarder et valoriser des races traditionnelles comme la Fauve de Mehaigne et des variétés fruitières caractéristiques du territoire			60	
3 : SYLVICULTURE ET GESTION FORESTIERE	Objectif stratégique 1 : CONCILIER GESTION FORESTIÈRE, GESTION ENVIRONNEMENTALE ET LISIÈRES FORESTIÈRES			
	1	Promouvoir et soutenir une gestion forestière durable et respectueuse de l'environnement	Soutenir les propriétaires dans l'application des recommandations définies dans les arrêtés de désignation des sites Natura 2000	61
			Jouer un rôle de relais entre les propriétaires forestiers et la cellule d'appui à la petite propriété privée	62
			Valoriser les essences feuillues indigènes dans un maximum de stations forestières et prioritairement dans les habitats forestiers remarquables	63
			Travailler avec les propriétaires prêts à tenter des initiatives sylvicoles et à suivre des recommandations de gestion telles que celles proposées pour les bois en zones Natura 2000 ou toute autre initiative (SRFB)	64
	2	Améliorer les lisières forestières en faveur de la biodiversité	Promouvoir une gestion des ouvertures et lisières forestières afin d'en optimiser l'intérêt écologique	65

AXES TRANSVERSAUX		Objectif opérationnel n°	Projet n°
COMMUNICATION, INFORMATION ET SENSIBILISATION	Objectif stratégique 1 : RENFORCER LA VISIBILITÉ DU PARC NATUREL ET DE SES ACTIONS		
	Renforcer la visibilité et la cohérence du Parc naturel et de ses actions	27	66
	Susciter et développer une communication spécifique ciblée sur les « villes portes » que sont Liège, Namur, Bruxelles	28	67
	Approvisionner régulièrement les communes environnantes avec ses publications (agendas, brochures...) et à transmettre la communication développée en collaboration avec la Fédération des Parcs Naturels	29	68
	Pose de panneaux d'entrée, la pose de panneaux didactiques, la diffusion de publications	30	69
	Objectif stratégique 2 : INFORMER ET SENSIBILISER LE PLUS GRAND NOMBRE AUX THÈMES ABORDÉS PAR LE PARC NATUREL		
	Sensibiliser et informer un large public à la protection et la valorisation du patrimoine naturel	<i>Site internet</i>	70
		<i>Publications annuelles et thématiques</i>	71
		<i>Animations/promenades/conférences /formations</i>	72
		<i>Panneaux didactiques</i>	73
		<i>Par le soutien et la participation aux autres initiatives</i>	74
		<i>Communiquer, diffuser ses connaissances</i>	75
	L'aménagement de sites à vocation didactique pour sensibiliser et informer le grand public	<i>Continuer de valoriser le Jardin des Plantes de Pitet</i>	76
		<i>Créer un jardin au naturel sur le site de la Ferme de la Grosse Tour à Burdinne</i>	77
		<i>Le Parc naturel souhaite aménager au moins un site à vocation didactique par commune</i>	78
	Maintenir l'organisation d'événements fédérateurs	<i>Fête des Plantes</i>	79
		<i>Pain Bière Fromage</i>	80
		<i>Fête des Pommes et Poires</i>	81
		<i>Marchés du Terroir et de la Nature</i>	82



Parc naturel Burdinale-Mehaigne asbl
rue de la Burdinale 6 - 4210 Burdinne
Tél : 085 / 71 28 92 Fax : 085 / 71 01 47
info@pnbm.be
www.pnbm.be



Fonds européen agricole pour le développement rural :
l'Europe investit dans les zones rurales.

